Inf'Oderen

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - JUIN 2014

SOMMAIRE

P. 1	Le mot du maire
P. 2 à 4	Le conseil municipal en bref
P. 5 et 6	Budgets primitifs 2014
P. 7	Des nouvelles du Conseil Municipal des Jeunes
P. 8 et 9	Travaux d(h)hivers
P. 9	Sécurité des voies Remise d'un chèque
P. 10	Stade de l'A.S.O. L'amicale des donneurs de sang
P. 11	Un nouveau sentier Espace Bébé Maman
P. 12 et 13	La Grande Guerre
P. 14	Amicale des Sapeurs pompiers 4e TriThur
P. 15	Cirkômarkstein 2014
P. 16	Le Tour de France INSEE Plan canicule Halte au bruit CPAM
P. 17	Les recettes
P. 18 et 19	Les mots croisés
P. 20	La page des enfants
P. 21	Calendrier des manifestations
P. 22 et 23	Les pharmacies de garde
P. 23	A vos plumes
P. 24	Informations utiles

LE MOT DU MAIRE

L'ensemble des membres du nouveau Conseil Municipal d'ODEREN remercie chaleureusement les 605 électeurs qui leur ont accordé leur suffrage à l'occasion des élections municipales du 23 mars 2014.

Les 15 conseillers se montreront dignes de la confiance témoignée en mettant leur dynamisme, leurs compétences, leur disponibilité, leur écoute, au service de tous les habitants d'ODEREN pendant les 6 années du mandat à venir.

Aucune promesse démesurée n'a été annoncée durant la campagne électorale, cependant nous nous sommes engagés à valoriser encore davantage notre patrimoine communal et à rendre notre village toujours plus agréable.

Les nouvelles règles de « liste bloquée » avec imposition de la parité « homme / femme » et l'absence d'une autre liste n'ont pas motivé le déplacement des électeurs, les jeux étant « faits » ; on peut ainsi comprendre le fort pourcentage d'abstention et le nombre de bulletins nuls, seul moyen matériel d'exprimer son sentiment.

Il me revient à remercier officiellement l'ensemble des conseillers municipaux du précédent mandat, équipe qui n'a pas à rougir des réalisations entreprises dans un contexte pas toujours favorable. Un merci tout particulier à Jacqueline GERUM, Gabrielle DREYER, Béatrice HEINRICH, Patrick MARBACH et Daniel WYSS.

Votre Maire, **Francis ALLONAS**

Le conseil municipal en bref

SÉANCE DU 23 JANVIER 2014

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE de reverser le montant des vacations formations dues aux Sapeurs-Pompiers.

DECIDE d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables au Budget Forêt.

DEBAT sur les différentes orientations budgétaires en investissement pour 2014.

APPROUVE l'état prévisionnel des coupes 2014 dans la forêt communale d'Oderen et le programme des travaux patrimoniaux 2014.

AUTORISE l'engagement des dépenses d'investissement en 2014 antérieurement au vote du budget primitif.

APPROUVE la prise en charge au compte 6232 du budget principal de cadeaux à remettre aux Conseillers Municipaux en fin de mandat en reconnaissance de leur investissement personnel au service de la Commune.

DECIDE d'acquérir l'Etang des Gentianes d'une superficie de 62a54ca au prix de 30 000 €.

DECIDE d'attribuer une subvention à l'APEI Saint-André.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à la Banque Alimentaire du Haut-Rhin.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'Association Française des Sclérosés en Plaques.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2014

Le Conseil Municipal,

DECIDE de céder un terrain sis au lieudit «le Broch» d'une superficie de 1ha 21a 66ca pour un montant de 6 653.40 €.

ADOPTE une motion contre la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

DECIDE de reporter sa décision concernant la charte pour la promotion de la langue régionale.

ADOPTE une motion de soutien au Parc de Wesserling.

DECIDE d'acquérir 5 aquarelles représentant des vues d'Oderen au prix de 200 €.

DECIDE d'attribuer une gratification exceptionnelle à un bénévole pour l'aide occasionnelle fournie à la Commune.

REPORTE la proposition de mise en place d'un Emploi d'Avenir.

DECIDE de transmettre un dossier d'aide sociale à la Ville de Mulhouse, la personne concernée étant domiciliée à Mulhouse au moment de la demande et ACCEPTE de faire une avance sur les frais d'un permis de conduire.

DECIDE de renouveler le versement de la subvention pour 2014 à la Société des Amis de la Bibliothèque.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'Association AIDES.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'Association CABA.

DONNE son accord pour la prise en charge des frais de repas pour l'organisation de la journée formation de l'Association de la Prévention Routière mais REJETTE la demande d'aide financière sollicitée par la même Association.

DECIDE d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant annuel de 100 €.

DECIDE d'adopter les dispositions d'indemnités forfaitaires complémentaires pour les différentes élections en 2014.

DONNE son accord pour demander aux services de l'ONF une coupe de 5 m3 de bois de mélèze en forêt communale pour les travaux réalisés en régie.

SÉANCE DU 20 MARS 2014

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le Compte Administratif du Budget Forêt 2013 comme suit :

Dépenses de fonctionnement	140 969,46 €
Recettes de fonctionnement	143 107,10 €
Excédent	2 137,64 €
Dépenses d'investissement	28 078,38 €
Recettes d'investissement	35 000,00 €
Excédent	6 921,62 €
Soit un résultat global de	+ 9 059,26 €

APPROUVE le Compte Administratif du Budget Principal 2013 comme suit :

Dépenses de fonctionnement	840 355,53 €
Recettes de fonctionnement	1 244 234,18 €
Excédent	403 878,65 €
Dépenses d'investissement	797 892,22 €
Recettes d'investissement	402 248,29 €
Déficit	395 643,93 €
Soit un résultat global de	+ 8 234,72 €

APPROUVE les Comptes de Gestion du Budget Principal et du Budget Forêt de l'exercice 2013.

DECIDE de reporter le solde restant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2013 –Budget Forêt- au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2014 (excédent de fonctionnement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 2 137,64 €.

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2013 –Budget Principal- au compte 1068 du Budget Primitif de l'exercice 2014 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement, soit à hauteur d'un montant de 395 643,93 € et DECIDE de reporter le solde restant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2013 au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2014 (excédent de fonctionnement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 8 234,72 €.

APPROUVE le projet de mise en accessibilité de la voirie (13 passages piétons et 6 arrêts de bus)

DECIDE de ne pas donner suite à la charte pour la promotion de la langue régionale.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'Association ACCORD 68.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'Association AFMTELETHON.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'Association ARAHM.

SÉANCE DU 28 MARS 2014

Le Conseil Municipal,

EST installé dans ses fonctions.

5 Nouvelles Conseillères Municipales ont intégré l'équipe, chacune souhaite se présenter en quelques lignes :

Marie-Madeleine LAGROLA - 47 ans – 3 enfants - Assistante Maternelle depuis 18 ans - Native de Thann - Demeurant 8 rue Sutterley depuis 8ans - très heureuse d'intégrer cette nouvelle équipe.

Caroline ZAGALA, 37 ans. Actuellement assistante commerciale chez DÜBÖR France à Ottmarsheim. Mariée à Christophe ZAGALA (sapeur-pompier volontaire et trésorier de l'amicale des pompiers) et mère de deux enfants scolarisés à l'école primaire du village. Originaires de Mulhouse, nous habitons le 108 Grand'Rue depuis 2000.

Martine OULBANI, 52 ans originaire de Guebwiller, mariée à Jean Claude OULBANI retraité EDF, 3 filles 12 ans, 24 et 30 ans. Bénévole à la Croix Rouge, responsable de L'Espace Bébé-Maman Parc de Wesserling. Dernier emploi occupé ASH à l'Hôpital d'Oderen EPAHD unité Alzheimer. Nous avons acheté une maison il y a 4 ans, au 4 rue du Fossé de l'Etang.

Séverine DREYER, 35 ans, je réside en Alsace depuis 16 ans - mariée à Mickael DREYER, nous avons une petite fille de 7 ans - nous sommes Oderinois depuis 2008 au 1 rue Tschar (dans la maison des grands parents) - je suis actuellement employée de banque au Crédit Mutuel Haute-Thur et bénévole au don du sang.

Séverine BERNARDINO, 38 ans, mariée, 1 enfant, demeurant 6 rue des Prés, salariée chez Domial (bailleur social) depuis 11 ans. Déléguée des parents d'élèves depuis 6 ans, membre actif des Thur Valley Dancer's depuis 4 ans.

ELIT le Maire.

FIXE le nombre d'Adjoints à 3.

ELIT les Adjoints.

ELIT 1 Délégué au Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin, M. Francis ALLONAS, maire.

ELIT 2 Délégués auprès du Syndicat Mixte des Gardes-Champêtres Intercommunaux, M. Noël DELETTRE, adjoint et Mme Caroline ZAGALA, conseillère municipale.

ELIT 2 Délégués auprès du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, M. Armand WEISS, adjoint et M. Richard LOCATELLI, conseiller municipal.

SÉANCE DU 17 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal,

CONSTITUE les commissions communales comme suit :

Commission finances, vie économique, industrie :
Sont élus : Francis ALLONAS, Maire, Président
Eliane WYSS, Noël DELETTRE, Armand WEISS, Adjoints
Séverine BERNARDINO, Conseillère Municipale.

Commission travaux et patrimoine :
Sont élus : Francis ALLONAS, Maire
Eliane WYSS, Noël DELETTRE, Armand WEISS, Adjoints
Richard LOCATELLI, Didier GRUNENWALD, Joël ARNOLD, Marie LAGROLA, Séverine BERNARDINO, Martine OULBANI, Conseillers Municipaux,
Yves WALCH, Raymond ZUSSY, membres extérieurs.
Le Maire nomme M. l'Adjoint Noël DELETTRE Président délégué et rapporteur de cette commission.

Commission forêt, agriculture et environnement :
Sont élus : Francis ALLONAS, Maire, Président
Eliane WYSS, Noël DELETTRE, Armand WEISS, Adjoints
Lucien DIERSTEIN, Richard LOCATELLI, Didier GRUNENWALD, Nathalie MANTEZ, Jean-Denis HANS, Conseillers Municipaux.

Commission culture, communication et loisirs :
Sont élus : Francis ALLONAS, Maire
Eliane WYSS, Noël DELETTRE, Armand WEISS, Adjoints
Séverine DREYER, Marie LAGROLA, Joël ARNOLD, Nathalie MANTEZ, Martine OULBANI, Conseillers Municipaux,
Béatrice HEINRICH, Gabrielle DREYER, Jacqueline GERUM, Patrick MARBACH, Lionel MULLER, membres extérieurs
Le Maire nomme Mme l'Adjointe Eliane WYSS Présidente déléguée de cette commission.

Commission urbanisme :
Sont élus : Francis ALLONAS, Maire
Eliane WYSS, Noël DELETTRE, Armand WEISS, Adjoints
Séverine DREYER, Jean-Denis HANS, Nathalie MANTEZ, Caroline ZAGALA, Lucien DIERSTEIN, Conseillers Municipaux.
Le Maire nomme M. l'Adjoint Armand WEISS Président délégué de cette commission.

Commission consultative communale de la chasse :
Sont élus : Francis ALLONAS, Maire, membre de droit ;
Eliane WYSS, Armand WEISS, Noël DELETTRE, Adjoints
Didier GRUNENWALD, Jean-Denis HANS, Richard LOCATELLI, Séverine BERNARDINO, Conseillers Municipaux.

ELIT les Membres pour la Commission d'Appel d'Offres :
Francis ALLONAS, Maire, Président
Didier GRUNENWALD (titulaire), Joël ARNOLD (suppléant)
Noël DELETTRE (titulaire), Marie LAGROLA (suppléante)
Armand WEISS (titulaire), Séverine BERNARDINO (suppléante)

FIXE le nombre de membres au Conseil d'Administration du CCAS à 8 (une moitié élue par le Conseil Municipal, l'autre moitié désignée par le Maire.

ELIT les Membres au Conseil d'Administration du CCAS :
M. Armand WEISS
Mme Séverine BERNARDINO
Mme Caroline ZAGALA
Mme Nathalie MANTEZ

DECIDE de nommer un Correspondant Défense : Mme Eliane WYSS.

DESIGNE les représentants de la Commune au sein de l'Association Odr'Anim : M. Francis ALLONAS, maire - M. Noël DELETTRE, adjoint.

DESIGNE 2 Délégués à l'Association des Communes Forestières : M. Francis ALLONAS, maire - Mme Caroline ZAGALA, conseillère municipale.

FIXE les indemnités du Maire et des Adjoints.

DECIDE de donner 12 délégations au Maire.

APPROUVE le Budget Primitif Principal 2014.

APPROUVE le Budget Primitif forêt 2014.

FIXE la fiscalité locale directe pour 2014 (sans augmentation).

DECIDE de créer un poste d'Agent Technique dans le cadre du dispositif « Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi ».

DESIGNE 2 Délégués au Syndicat Mixte de la Thur-Amont : M. Francis ALLONAS, maire - M. Armand WEISS, adjoint.

PROPOSE la Commission Communale des Impôts Directs.

FIXE pour la durée du mandant, à 1 000 € le plafond des dépenses autorisées pour les achats de cadeaux ou de récompenses à l'occasion de diverses fêtes ou cérémonies.

ACCEPTE de prendre en charge le remboursement des frais occasionnés par les déplacements de Conseillers Municipaux agissant dans l'exercice de leur fonction de représentation de la Commune.

ACCEPTE de prendre en charge le remboursement des frais occasionnés par les déplacements des Agents.

Budgets primitifs 2014

BUDGET FORÊT

Le budget forêt a été élaboré avec l'aide des agents de l'Office National des Forêts, sur la base des états de prévision des coupes de bois et des prévisions de travaux patrimoniaux 2014 :

I°) FONCTIONNEMENT

Dépenses	142 765	
	Montant	*%*
1 Charges à caractère général	69 865	49
2 Charges de personnel	70 000	49
3 Charges financières et autres	2 500	2
4 Charges exceptionnelles	100	0
5 Virement à la section d'investissement	300	0,4

Recettes	142 765	
	Montant	*%*
1 Vente de bois	129 927	91
2 Produits des services, du domaine	10 700	7
3 Participations	-	0
4 Excédent reporté	2 138	1
5 Opérations d'ordre	-	0

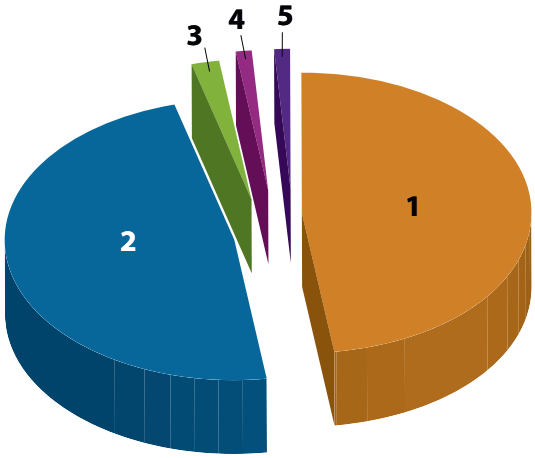

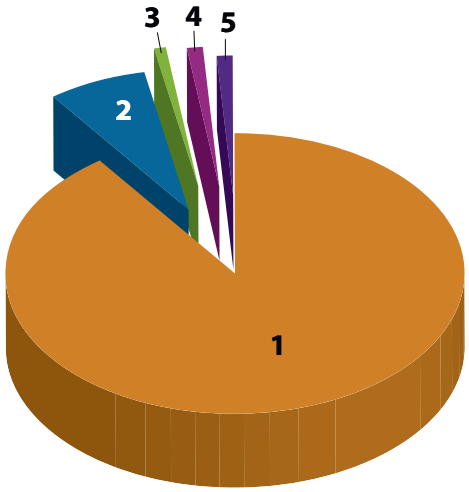

I°) INVESTISSEMENT

Dépenses	9 782	
	Montant	*%*
1 Plantations - aménagement et agencement de terrain	8 782	90
2 Dépenses imprévues	1 000	10

Recettes	9 782	
	Montant	*%*
1 Subventions	2 560	26
2 Report solde positif 2013	6 922	71
3 Opérations d'ordre	300	3

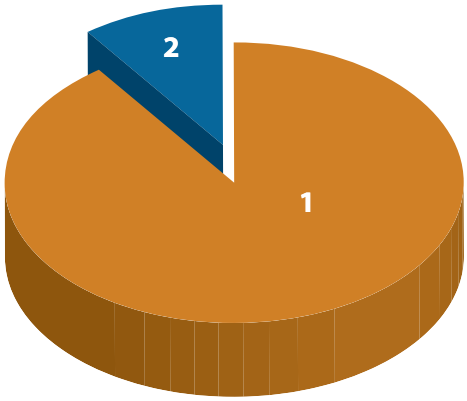

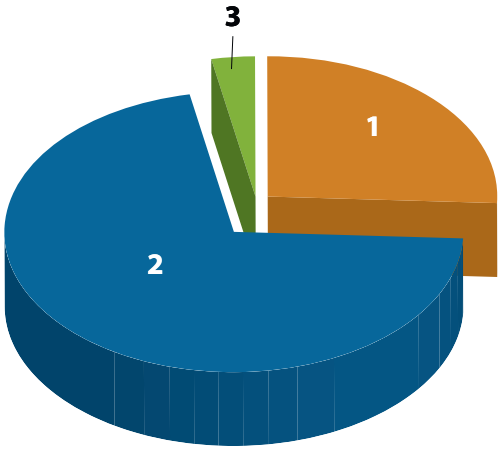

Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site internet de la commune :

http://www.oderen.net menu conseil municipal

Budgets primitifs 2014

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'établit comme suit :

I°) FONCTIONNEMENT

Dépenses	912 547	
	Montant	*%*
1 Charges à caractère général	310 400	34
2 Charges de personnel	369 797	41
3 Autres charges de gestion courante	142 991	16
4 Charges financières	24 623	3
5 Dépenses imprévues	2000	0,2
6 Opérations d'ordre	5 000	1
7 Virement à la section d'investissement	57 736	6

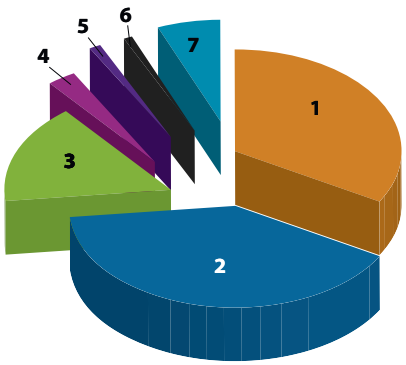

Recettes	912 547	
	Montant	*%*
1 Produits des services, du domaine et ventes	81 976	9
2 Impôts et taxes	434 200	48
3 Dotations, subventions, participations	313 286	34
4 Autres produits de gestion courante	41 845	5
5 Produits exceptionnels	3 005	0,3
6 Atténuations de charges	30 000	3
7 Résultat reporté	8 235	1

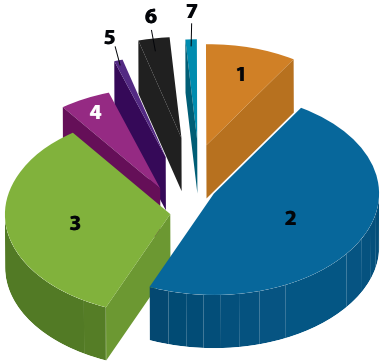

I°) INVESTISSEMENT

Dépenses	880 631	
	Montant	*%*
1 Subventions d'équipement diverses	500	0,06
2 Opérations de Travaux	355 487	40
3 Remboursement capital des Emprunts	92 000	10
4 Frais d'études	35 000	4
5 Report solde d'exécution N-1	395 644	45
6 Dépenses imprévues	2 000	0

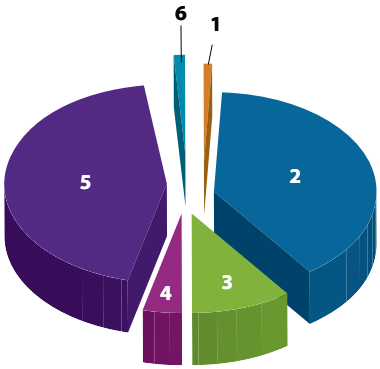

Recettes	880 631	
	Montant	*%*
1 Subventions d'investissement	234 621	27
2 Affectation au compte 1068	395 643	45
3 TLE	7 880	1
4 Reversement TVA 15,482 %	49 750	6
5 Produits des cessions	15 000	2
6 Virement de la section de fonctionnement	57 736	7
7 Opérations d'ordre	5 000	1
8 Emprunt	115 000	13

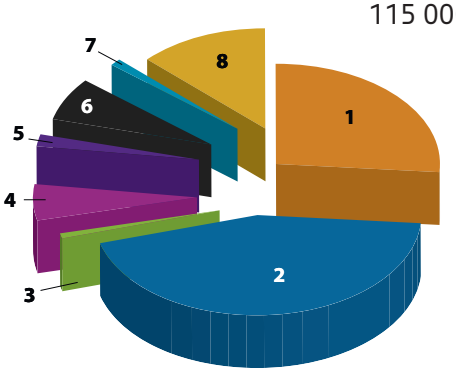

Le Conseil Municipal, FIXE la fiscalité locale directe pour l'exercice 2014 comme suit :

TAXE	Bases en euros	Taux 2013	Taux 2014	Variation des taux	Produit en euros
Taxe d'habitation	1 242 000	11,82 %	11.82 %	0 %	146 804
Taxe foncière (bâti)	1 106 000	16.13 %	16.13 %	0 %	178 398
Taxe foncière (non bâti)	50 300	129,60 %	129.60 %	0 %	65 189
TOTAL					**390 391**

- DESIGNE Madame Eliane WYSS, en tant que suppléante de la déléguée titulaire, (Madame Jacqueline GERUM), pour siéger dans les instances du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Des nouvelles du Conseil Municipal des Jeunes

DECORS DE PAQUES

Comme chaque année depuis 2009, nos jeunes conseillers se sont chargés de décorer le village à l'occasion des fêtes de Pâques.

ACQUISITION D'UN BANC

Le CMJ a financé l'achat d'un banc pour un montant de 336 €. Ce dernier, spécialement étudié pour les enfants, est installé à l'aire de jeux rue de la Gare.

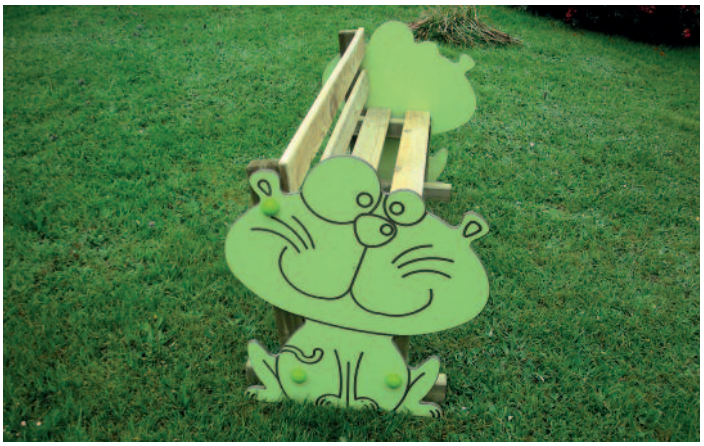

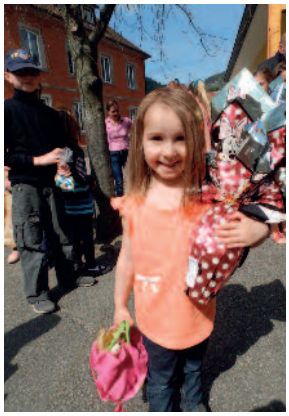

CHASSE AUX OEUFS

C'est le samedi 12 avril que le Conseil Municipal des Jeunes a organisé sa quatrième chasse aux œufs.
Le jeu consistait à ramener des œufs en carton disséminés par les organisateurs à l'intérieur de la cour de l'école. Les plus jeunes étaient épaulés par les membres du CMJ. Cette chasse s'est déroulée en un temps record et chaque participant est reparti avec le sourire et un sachet garni de chocolats. Un œuf portant la mention CMJ a donné droit à un bonus.

KERMESSE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

La sixième kermesse du CMJ aura lieu samedi le 28 juin prochain entre 14h et 17h dans la cour de l'école. Nous vous invitons dès à présent à venir nombreux pour passer une agréable après-midi dans une bonne ambiance à quelques jours des grandes vacances.

Travaux d(h)ivers

L'Hiver particulièrement clément cette année a permis non seulement de faire de substantielles épargnes à la commune au travers de l'économie de sel et d'heures de déneigement mais a rendu possible la réalisation de travaux d'entretien effectués en régie, comme la réfection de la palissade qui sépare les cours de l'école maternelle et celle des plus grands.

La porte du « Bally Isl' » à l'église,

La zinguerie et l'étanchéité des garages de la rue de la gare,

Le chemin communal qui conduit à la propriété Doras au Raingott ne permettait plus d'en assurer le déneigement en toute sécurité à cause de son exiguïté. Aussi avec l'accord du propriétaire de la partie supérieure du chemin qui a mis gracieusement une bande de terrain à disposition l'élargissement a été rendu possible.

Là aussi les travaux ont été réalisés en régie.

Le talus bordant la rue Saint-Nicolas a été recouvert de broyage issu de la plateforme des déchets verts à Oderen. Le compost ensemencé fera ainsi place, d'ici un an, à un beau talus.

Il est à noter que sur simple demande à la Mairie cet humus est disponible pour les habitants de la commune, charge à chacun d'en assurer le transport.

Travaux d(h)ivers (suite...)

La deuxième tranche de l'aménagement de l'aire de jeux rue de la Gare a débuté et sera opérationnel pour cet été. Des nouveaux bancs seront mis en place et une palissade séparera la chaussée de la surface de jeux afin de sécuriser l'évolution des pratiquants. Cet équipement est destiné aux enfants, et son utilisation pour leur agrément ainsi que celui des parents qui les accompagnent, suppose de garder cet endroit propre et agréable pour tous.

Le 1 rue Durrenbach, devenu propriété de la commune, dispose d'un logement loué depuis le 1er Mai.
Avant de le mettre en location des travaux d'isolation ont été réalisés au grenier, l'étanchéité des « Chiens Assis » vérifiée, la mise en conformité de l'électricité, le remplacement de la chaudière, le rafraichissement des peintures ont permis d'entretenir et de valoriser le patrimoine communal.

Sécurité des voies

Suite à la pétition adressée par les riverains qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules à l'entrée nord, et sur la traversée du village, un radar pédagogique a été mis en place de manière à sensibiliser les usagers de la RD13 bis en leur indiquant la vitesse à laquelle ils abordent l'agglomération, dans l'objectif, bien entendu, de les inciter à ralentir.
C'est un vœu pieux, mais la majorité lève le pied.

Dans le même ordre d'idée, pour la sécurité des usagers les bandes piétonnes de la rue Durrenbach et de la rue Sutterley ont été rafraîchies, ceci afin, d'une part, d'inviter les piétons et surtout les écoliers à utiliser ces couloirs, et d'autre part, aux automobilistes de respecter les piétons en veillant notamment à ne pas stationner sur les bandes qui leur sont réservées dans ces zones passantes. Bien entendu cela n'empêche pas chacun d'être prudent et d'observer les règles du code de la route pour la sécurité de tous.

ODR'ANIM : un chèque pour aider à financer l'aire de jeux

La recette du dernier Bredalamark était prévue pour aider à financer l'extension de l'aire de jeux située rue de la Gare.

A l'issue de la dernière assemblée générale le président Jean-Luc SCHERLEN a remis un chèque de 4000 € à l'adjoint Armand WEISS en charge de ce dossier.

Stade de l'A.S.O.

Madame, Monsieur,

Nous ne vous apprenons pas que le sport est une école de vie à plus d'un titre : respect de soi et des autres, santé physique et mentale, sérieux et amusement... Ces valeurs sont particulièrement présentes dans la pratique du football, et donc d'une grande importance pour nous, membres de l'Association Sportive d'Oderen.

Depuis bientôt 30 ans, ce club familial où il fait bon vivre, cherche à véhiculer ces notions dans des équipes adultes, mais aussi et surtout des formations de jeunes, qu'il s'agisse de garçons ou de filles. Chez nous, la victoire est importante, mais pas autant que l'apprentissage et la vie de groupe car, après tout, s'amuser avec des ami(e)s et se faire plaisir sur le terrain de jeu reste une priorité, notre priorité, ce qui ne nous empêche pas d'avoir des équipes performantes à tous les niveaux.

Nous sommes toujours à la recherche de jeunes et d'adultes se retrouvant dans ces valeurs et souhaitant intégrer une association où la bonne humeur est associée au football.
Ainsi, n'hésitez plus à nous rejoindre ou à en parler à vos enfants, il y a forcément une place pour vous chez nous !

Pour la saison 2014/2015, nous accueillerons avec plaisir :

- Les garçons nés en 1997,1998 et 1999 pour jouer en U18
- Les garçons nés en 2000 et 2001 pour jouer en U15
- Les garçons nés en 2002 et 2003 pour jouer en U13
- Les filles nées en 1997, 1998 et 1999 pour intégrer notre nouvelle équipe féminine
- Des joueurs nés avant 1997 pour intégrer nos équipes séniors

Vous êtes intéressés ?
Contactez Jean-François au 06 84 73 34 48
ou Cédric au 06 37 80 90 52
pour plus de renseignements

Amicale pour le don du sang bénévole Fellering - Oderen - Kruth - Wildenstein

Depuis mon dernier article, notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 9 février à Kruth en présence des quatre maires qui représentaient leurs communes respectives, du docteur Gérard KANDEL de l'E.F.S. Mulhouse et de différentes personnes impliquées dans le Don du sang. Ce matin-là, une quarantaine de donneurs particulièrement méritants furent honorés dans une ambiance très conviviale.
Depuis le début de 2014, nous avons organisé 2 collectes de sang :

- au cours de la 1ère à Fellering, le 21 février, nous avons accueilli 87 personnes, résultat le plus bas depuis 12 ans, ce qui est un peu décevant car nous escomptions dépasser la centaine ;
- lors de la 2e à Kruth, le 25 avril, 80 personnes se sont déplacées, résultat très satisfaisant conforme à nos prévisions, et il y a eu 6 nouveaux donneurs, ce qui est très encourageant.

Il n'en reste pas moins que le nombre de dons est globalement à la baisse, ce qui confirme malheureusement la tendance de l'an dernier. Nous n'avons pas d'explication rationnelle, toutefois on peut penser que s'il y a davantage de collectes dans l'ensemble de notre secteur (plus de 20 pour l'année), le nombre de donneurs disponibles à chaque fois diminue un peu. Ensuite, il est possible que certaines personnes soient un peu rebutées par la longueur et le détail des questionnaires de l'E.F.S. Que faut-il faire pour tenter d'enrayer cette tendance ? Agir pour faire connaitre la nécessité et l'utilité du don du sang et découvrir notre association.

Ainsi, nous avons participé à la traditionnelle vente de tulipes au profit de l'I.R.H.T (Institut de recherches en Hématologie et Transplantation) organisée par le docteur Philippe HÉNON et son équipe. Nous avons vendu 500 bouquets au Super-U de Wesserling, au magasin DIERSTEIN d'Oderen et également avec l'aide de Mme SCHELCHER de Storckensohn qui, en faisant du porte à porte, a distribué 75 bouquets. Cela nous a permis de verser la somme de 3052,10 € directement au laboratoire du Hasenrain à Mulhouse, et je remercie tous ceux qui ont contribué à cette réussite pour leur générosité. Ensuite, le 2 juin, nous ferons avec l'aide de M. Gérard BRUETSCHY, délégué cantonal, un exposé sur le don du sang à l'école élémentaire d'Oderen pour les élèves de CM1 & CM2, avec bien sûr la participation de M. Éric BINSINGER, leur instituteur.
Quelques jours après, le 14 juin, aura lieu la journée mondiale du Don du Sang au cours de laquelle nous animerons un stand interactif au Super-U de Wesserling.
Enfin, notre prochaine collecte de sang se déroulera chez vous à Oderen, le 20 juin, et je compte sur vous pour venir nombreux accomplir ce geste ô combien nécessaire pour les malades et accidentés, tant les besoins de l'E.F.S. sont toujours plus importants.
Comme vous le voyez, un calendrier bien rempli, toujours dans le même but, trouver de nouveaux donneurs afin qu'ils puissent remplacer ceux qui ne peuvent plus donner en raison de leur âge ou de leur état de santé.
Merci encore et à bientôt !

Contact :
Tél. : 03.89.82.71.20 / Port. : 06.20.29.00.47
E.mail : jeanmarie.andre74@sfr.fr

Un nouveau sentier à la force des bras d'Oderen

Dimanche 6 avril, une soixantaine de bénévoles ont mouillé la chemise à Oderen.

Au programme : la création d'un itinéraire de 2,5 km (pour un dénivelé de 249 m) pour relier le centre-ville de Fellering (au niveau de la gare, au lieu-dit Steinacker) à un itinéraire balisé, au lieu-dit Hensbach.

Ce parcours de 2,5 km offre de très beaux points de vue sur Fellering et Oderen.

Sous le soleil et dans une belle ambiance, les bénévoles (dont un bon tiers de dames) n'ont pas ménagé leur peine pour piocher, ratisser, scier.

L'équipe était composée de bénévoles du Club Vosgien de Saint-Amarin, initiateur du projet ainsi que des membres de l'association Odr'Anim, partenaire de cette opération.

INFOS Espace Bébé Maman

Ouvert depuis maintenant 3 ans cet espace a pour but de venir en aide aux familles, mamans isolées et futures mamans en situation précaire.

Le but est d'apporter en premier lieu, une aide alimentaire aux bébés de 0 à 18 mois dont les besoins sont spécifiques et onéreux : laits maternisés, petits pots...
Fournir dans la mesure du possible des couches, des vêtements, des produits d'hygiène, et plus occasionnellement du matériel de puériculture et des jouets.
Des conseils ou aides administratives font également partie des services proposés.

Une sympathique équipe de bénévoles s'y affaire et vous reçoit afin de déterminer les besoins des familles et répondre aux demandes.
Le tout se faisant en liaison étroite avec les services sociaux.
Un délicieux petit déjeuner offert par les bénévoles est servi sur place aux enfants et parents présents.
Des collectes de produits bébé sont régulièrement organisées dans les supermarchés de la vallée.

Le local se trouve au 9 rue des Fabriques du Parc de Wesserling, bâtiment la Pépinière, où vous pouvez nous déposer des vêtements (de zéro à 14 ans) ou autres articles bébé.

Faire un don, vous avez besoin d'aide, vous aimeriez nous rejoindre, nous rendre visite... Contactez nous au 06 82 28 78 54.
CRF THANN

Il y a un siècle… la Grande Guerre (1914-1918)

Il y a un siècle, le samedi 1er août 1914, à 16h, les clochers de France firent entendre leur tocsin. Le président de la République, par décret, ordonna la mobilisation générale. Les affiches fleurirent sur les murs dès le lendemain. Le 3 août, l'Allemagne déclara la guerre à la France et à la Belgique. Ce fut le début de la « Grande Guerre ».

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du FASCICULE DE MOBILISATION (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre TOUS LES HOMMES non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'ARMÉE DE TERRE y compris les TROUPES COLONIALES et les hommes des SERVICES AUXILIAIRES;

2° à l'ARMÉE DE MER y compris les INSCRITS MARITIMES et les ARMURIERS de la MARINE.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. Le Ministre de la Marine.

La frontière franco-allemande passait alors au sommet des Vosges, par le Ballon d'Alsace, le col du Bussang, le Drumont, le col d'Oderen, le Ventron, le Grand Ballon, le Hohneck, le col de la Schlucht, le Tanet, le col du Bonhomme…

Dès le commencement des hostilités, les troupes françaises entrèrent dans la vallée par les cols de Bussang et d'Oderen. La 41e division du général Superbie, éclairée par le 15e bataillon de chasseurs mené par le commandant Duchet, devait atteindre Thann par la vallée de la Thur.

Le 15e bataillon de chasseurs repoussa assez rapidement les patrouilles ennemies et traversa Urbès, Wesserling et Saint Amarin, avant de s'installer dans le village de Moosch. La 41e division descendit ainsi la vallée de la Thur dans les journées des 6 et 7 août. Thann fut dès lors libérée de l'occupant allemand.

L'offensive française permit la reconquête du sud de l'Alsace jusqu'au-delà de Mulhouse. Cependant, après une contre-offensive allemande et un repli de l'armée française, la ligne de front se stabilisa en septembre 1914 entre Thann et Cernay.

Durant toute la « Grande Guerre », la vallée de St Amarin, comme celle de Masevaux, fut sous contrôle de la France. La population pouvait à nouveau se familiariser avec la langue française alors que les noms se francisaient.

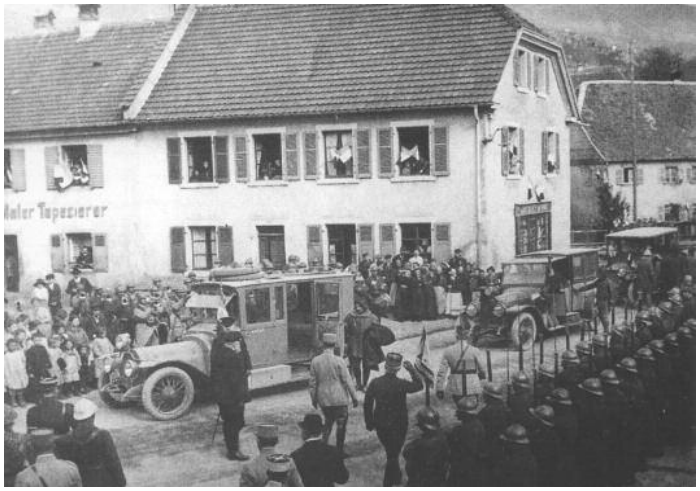

En août 1915, le président de la République française, Raymond Poincaré, passa d'ailleurs par Oderen.

La vallée devint ainsi un poste de commandement avancé pour l'état major en guerre, installé à Wesserling.

« Odern », qui redevint « Oderen », fut également , comme le restant de la vallée, la « zone arrière » du front, notamment du « Vieil Armand » (« Hartmannswillerkopf »), la tristement célèbre « mangeuse d'hommes ».

Il y a un siècle... la Grande Guerre (1914-1918) (suite...)

Casernement - Rue Saint Nicolas.

Transport d'étoupe pour l'armée, en gare d'Oderen.

Des casernements y furent installés pour le repos ou les soins des soldats. Il semblerait qu'une infirmerie ait été installée à Oderen, même si l'histoire retiendra surtout l'hôpital militaire mobile situé dans l'actuel Musée Serret de Saint Amarin ou celui de Moosch où le Général Serret mourut des suites de ses blessures le 6 janvier 1916.

Un poste de ravitaillement, Grand Rue, en amont de la chapelle.

Casernement de muletiers installé sur l'actuelle place des fêtes.

Joël ARNOLD

C'est aussi de la vallée que le front fut approvisionné en vivres, matériels et munitions, notamment par des muletiers, via les chemins forestiers pour atteindre les crêtes et la ligne de front. En 1916, les jeunes adolescents Oderinois eurent d'ailleurs la tâche essentielle d'entretenir les chemins forestiers dans ce but.

Photo 1 : © musée de l'Armée (Dist. RMN-Grand Palais)
Photos 2 à 5 : extraites de « Oderen au fil du Temps », Odr'anim, novembre 2005
Photo 6: ©Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - Diffusion RMN

L'amicale des Sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers de Kruth-Oderen-Wildenstein a été créée le 19 octobre 2013 en assemblée générale réunie à Wildenstein en présence des maires de Kruth, Oderen et Wildenstein.
Cette assemblée a été présidée en binôme par les deux présidents des anciennes amicales, Caroline Luttenbacher pour Kruth et Noël Delettre pour Oderen.
En effet, les réflexions de l'année 2013 ont amené les deux amicales à décider d'une fusion des associations pour accompagner l'intégration des CPI de Kruth et d'Oderen au corps départemental au 1er janvier 2014.

Le but de l'amicale est de favoriser le développement du secourisme, des loisirs, de l'entraînement sportif individuel et collectif du personnel du Centre d'Incendie et de Secours. Pour soutenir la vie du centre, elle organise diverses manifestations.

Les membres du comité votés lors de l'assemblée générale sont :

- **Mathieu GONKEL**, président
- **Raymond ZUSSY**, vice-président
- **Christophe ZAGALA**, trésorier
- **Franck ARNOLD**, vice-trésorier
- **Aurélien WAGNER**, secrétaire
- **Isabelle GEORGET**, vice-secrétaire
- **Christian DENNECKER**, membre assesseur
- **Arnaud SCHRIM**, membre assesseur
- **Raphaël ZUSSY**, membre assesseur

L'amicale s'est déjà illustrée par l'organisation d'un bal thématique « Après-Ski » qui a eu lieu le 15 mars 2014 dans la salle Saint-Wendelin à Kruth. Les sportifs se sont distingués par leur présence aux manifestations sportives du Haut Rhin jusqu'au niveau national.

Le secrétaire

4e TriThur

Après trois éditions réussies, les triathlètes se donneront à nouveau rendez-vous sur le site du lac de Kruth Wildenstein, pour le 4e TriThur qui se déroulera le 22 juin 2014.

Cette édition sera toujours composée de ses traditionnelles épreuves :

- un triathlon découverte (400 m de natation, 11 km de vélo, 2.5 km de courses à pied) ouvert aux jeunes de 14 ans et plus ainsi qu'aux adultes souhaitant s'initier au triathlon
- un triathlon jeunes 6 – 9 ans (50 m de natation, 1 km de vélo, 500 m de course à pied)
- un triathlon jeunes10 – 13 ans (200 m de natation, 4 km de vélo, 1 500 m de course à pied)
- un triathlon distance olympique (1 500 m de natation, 49 km de vélo, 10 km de course à pied) ouvert aux jeunes de 18 ans et plus ainsi qu'aux adultes.

Les horaires des épreuves sont les suivants: triathlon découverte démarrera à 9h30. Il sera suivi des triathlons jeunes 6-9 à 11h45, et jeunes 10-13 à 12h15. Le triathlon distance olympique suivra alors à 14h15.

MESURES DE SÉCURITÉ

Soucieux d'assurer une sécurité maximale sur ces épreuves, les organisateurs ont à nouveau demandé les mêmes mesures exceptionnelles de régulation de la circulation, que les années précédentes :

Sur le site du lac de Kruth - Wildenstein

- la route située à l'est du Lac (D143) et l'accès sud (RD13bis XIV) seront bloqués à la circulation le jour de l'épreuve de 7h à 19h. Le stationnement y sera également interdit toute la journée. L'accès au camping du Schlossberg ne sera pas impacté.

Sur le parcours vélo de la course courte distance

Les tronçons de route suivants seront mis en sens unique de 14h à 18h le jour de la course :

- D27 entre le Markstein et le Lac de Kruth-Wildenstein en sens unique dans le sens de la descente. Les véhicules venant de la D13B et souhaitant aller au Markstein devront passer par le col du Bramont et la route des Américains pour rejoindre la route des crêtes.
- Montée du col du Bramont (D13B) après la commune de Wildenstein puis descente (D34) et route des américains (D34A) en sens unique dans le sens de la montée jusqu'à la route des crêtes (D430). Les véhicules venant de la Bresse seront déviés sur la route des Américains à l'intersection. Les véhicules venant de la route des crêtes, seront déviés vers le Markstein ou vers le col de la Schlucht.

La limitation de vitesse à 70 km/h de la D13B en place aux abords du lac sera prolongée entre Kruth et Wildenstein toute la journée.

Nous nous excusons pour les désagréments que ces limitations pourront causer et vous remercions pour votre compréhension.

SOYEZ ACTEURS DE LA MANIFESTATION !

Pour assurer des conditions de sécurité maximales le long des différents parcours, cette manifestation nécessite la présence de 200 bénévoles. Toute personne majeure, et titulaire du permis de conduire est autorisée à assurer la régulation de la circulation aux abords des différents parcours. Tous les bénévoles recevront le T-shirt officiel de la manifestation, et auront la possibilité de se restaurer gratuitement sur place. Si vous êtes disposé à donner de votre temps ne serait-ce qu'une demi-journée, vous pouvez contacter Jean Philippe Fabris, responsable des bénévoles, aux coordonnées suivantes :

E-mail: jipf@hotmail.fr - Tél: 06 43 98 44 16
Toutes les informations sur la manifestation :
http://trithur.aspttmulhouse-triathlon.fr

Sportivement,
Anselme MILLAN, ASPTT Mulhouse Triathlon

CirkôMarkstein 2014, une 10e au sommet !

Une édition exceptionnelle attend petits et grands, cette année. Le rêve est au milieu des chaumes, sur les magnifiques crêtes du Markstein, dans un site unique à plus de 1240 m d'altitude !

Un étonnant mariage entre culture et nature...

Avec plus de 115 représentations pendant toute la durée du festival, venez-vous régaler des paysages tout en dégustant nos dernières créations : le sentier des cabanes, une balade circassienne, un spectacle sous dôme géodésique, etc...

Programmation et réservation : www.cirkomarstein.com – Tél. : 06 83 76 95 50 – cirkomarkstein@aol.com

Venez fêter avec nous le dixième anniversaire du CirkôMarkstein en vous laissant emporter par la magie et la féerie du lieu...

C'est sur les crêtes vosgiennes du Markstein, à 1200 m d'altitude, au milieu de l'arnica qu'est venu se dresser pour la première fois en 2005 le chapiteau du festival, dans un cadre totalement original et naturel.

Au fil de ses éditions, le CirkôMarkstein a toujours perpétué des valeurs qui respectent l'environnement dans lequel il a vu le jour. La découverte des crêtes et sensibilisation au milieu naturel ont toujours été son crédo.

Un festival destiné à tous...

Notamment dédié aux scolaires (du 16 juin 2014 au 4 juillet 2014 – du lundi au vendredi), mais aussi au tout public, le Festival CirkôMarkstein vous propose également le samedi 28 juin de 14h à 17h et le dimanche 29 juin de 10h à 17h un week-end « familles » où petits et grands sont invités à passer un moment inoubliable sur ce site remarquable du Parc du Ballon des Vosges : le Markstein.

En montagne le temps change souvent, soyez prévoyants ! En cas d'alerte météo, l'organisation se réserve le droit d'annuler les spectacles.

SAMEDI 28 JUIN 2014

13h45 : Accueil Circassien : triporteur des chaumes, déambulation jonglesque, bulles...
NORDIC PARK

14h00 : Balade botanique
Balade qui vous fera découvrir les différentes et abondantes plantes & fleurs du Markstein
DÉPART NORDIC PARK

14h30 : Déambulation festive : triporteur des chaumes, déambulation jonglesque, bulles...
DÉPART NORDIC PARK

15h00 : Spectacle sous yourte « Le lutin Mickerla »
Laissez-vous transporter par un magnifique spectacle mêlant conte et marionnette, pour le plaisir des yeux et des oreilles...

15h30 : Les secrets de l'Arnica : balade-découverte
DERRIÈRE HÔTEL WOLF

16h00 : Déambulation festive
SUR LE CHEMIN DU CHAPITEAU...

16H10 : Spectacle sous chapiteau « l'atelier des petits machins trucs »
Quand la jonglerie, rime avec pitrerie...
Un pur moment d'humour et de cirque pour petits et grands !

DIMANCHE 29 JUIN 2014

10h15 : Accueil Circassien
NORDIC PARK

10h30 : Balade botanique
DÉPART NORDIC PARK

10h30 : Le sentier des cabanes : Initiation à l'art de la cabane grâce à Jean-Noël, véritable aventurier en herbe !
DÉPART NORDIC PARK

12h00 : Les secrets de l'Arnica
DERRIÈRE HÔTEL WOLF

12h30 : pique-nique en cirque et en musique restauration jusqu'à 14h
NORDIC PARK

13h45 : Accueil Circassien
NORDIC PARK

14h00 : Balade botanique
DÉPART NORDIC PARK

14h30 : Déambulation festive
DÉPART NORDIC PARK

15h00 : Spectacle sous dôme géodésique « Filobal » : embarquez pour un merveilleux voyage aux situations burlesques, où même les fils se mettent à créer...

15h30 : Les secrets de l'Arnica
DERRIÈRE HÔTEL WOLF

16h00 : Déambulation festive
SUR LE CHEMIN DU CHAPITEAU...

16h30 : « l'atelier des petits machins trucs ». Quand la jonglerie, rime avec pitrerie... Un pur moment d'humour et de cirque pour petits et grands !

17h00 : Clôture sur des airs de cirque

- **La participation aux frais de 3 € permet l'accès à tous les spectacles de votre choix sur la journée.**
- **Billets à retirer à la cabane d'accueil (Nordic Park)**
- **Infos & résa : (résas à partir du 1er juin)**

> site Internet : www.cirkomarkstein.com
> Page Facebook : Cirk'ô Markstein
> Mail : cirkomarkstein@aol.com
> Tél : 06.95.35.82.21

Tour de France 2014

Le Tour de France est une compétition cycliste par étapes créée en 1903 par Henri Desgrange et Géo Lefèvre. Il se déroule chaque année en France, au mois de juillet.

Il se tient actuellement sur plus de 3 000 kilomètres et est organisé par ASO (Groupe Amaury). « Le Tour » ou encore « la Grande Boucle », tel qu'on le nomme aussi en France, est considéré comme l'épreuve cycliste la plus prestigieuse au monde. Ce 101e Tour de France, qui se déroulera du 5 au 27 juillet prochain, s'invitera pour deux étapes dans le département du Haut-Rhin, le dimanche 13 et le lundi 14 juillet.

13 juillet

- Col de la Schlucht
- Lac Blanc/Col du Calvaire
- Col du Wettstein
- Trois Epis
- Côte des 5 Châteaux
- Côte de Hattstatt
- Col du Bannstein
- Col du Markstein
- Grand Ballon
- Arrivée à Mulhouse

14 juillet

- Col du Firstplan
- Petit Ballon
- Col du Platzerwasel
- Col du Markstein
- Lac de Kruth
- Col d'Oderen

Plan canicule 2014 à ODEREN

La municipalité d'ODEREN renouvelle son action relative au Plan Canicule. L'inscription gratuite et facultative sur le registre confidentiel permet une vigilance active, voire une intervention ciblée.
En prévision de l'été 2014 et en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, nous conseillons aux personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées de se faire recenser sur ce registre nominatif.
Notre but est de pouvoir vous contacter en cas d'urgence et de vous apporter notre soutien.
Nous vous invitons à remplir le questionnaire mis à disposition à la Mairie d'ODEREN.

Pour tout renseignement complémentaire :

MAIRIE D'ODEREN
54 Grand'Rue 68830 ODEREN
Tél. 03.89.82.60.53 – Fax 09.70.32.01.40
Mail : mairie-oderen@wanadoo.fr

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise, entre le 5 mai et le 28 juin 2014, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre Commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE, chargé de les interroger, prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

RAPPEL - HALTE AU BRUIT

Le bruit est le fléau des temps modernes.

Effectuez vos travaux de telle manière à en limiter l'impact sur le voisinage. L'utilisation des tondeuses à gazon, nettoyeurs à haute pression ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts, dans et à proximité des zones d'habitation, est strictement interdite les dimanches et jours fériés. En semaine, l'utilisation de ces machines est interdite tous les jours de 20h à 7h et entre 12h et 13h30.

Votre voisin apprécie également de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme !

CPAM

Pour le bon déroulement de toutes vos demandes de remboursement ou autres services, tous les documents sont à adresser à la CPAM de Colmar, à l'adresse ci-dessous :

Caisse Primaire d'Assurance
Maladie du Haut-Rhin
19 Boulevard du Champ de Mars
68022 COLMAR Cedex

Les recettes de Nanou

Avec l'été qui s'annonce, nous n'avons parfois pas trop envie de nous tracasser en cuisine et plutôt profiter du soleil. Alors, j'ai choisi trois recettes qui demandent très peu de temps, qui peuvent se préparer à l'avance et surtout qui revisitent quelques classiques, que vous pouvez présenter dans des verrines ou pas.

CRUMBLE DE RATATOUILLE AU CHÈVRE

Ingrédients pour 4 personnes :

- **La crème :**
  120 g de fromage de chèvre
  10 cl de crème fraiche
  2 c. à soupe d'huile d'olive
- **Le crumble :**
  200 g de gressins
  20 g de beurre mou
  40 g de parmesan

Faire une ratatouille comme vous savez les faire, la laisser refroidir et la répartir dans des verrines ou dans un plat à gratin de 4 personnes.
Mélanger la crème fraiche avec le fromage de chèvre, l'huile, du sel et du poivre. En déposer quelques cuillerées sur la ratatouille.
Préchauffer le four à 180ºc (th 5-6.)
Mixer les gressins pour les réduire en miettes, les mélanger du bout des doigts avec le beurre mou et le parmesan. Réserver 15 mn au froid.
Emietter sur la ratatouille et faire dorer 5 mn au four, servir chaud.

SALADE DE LENTILLES

Ingrédients pour 4 personnes :

- **4 tranches de saumon**
- **200 g de lentilles vertes**
- **1 bouquet garni**
- **1 citron vert**
- **1 échalote**
- **4 c. à soupe d'huile d'olive**
- **3 c. à soupe de vinaigre de Xeres**
- **1 c. à soupe de moutarde,**
  de la ciboulette, du sel et du poivre.

Faire cuire les lentilles dans une grande quantité d'eau avec le bouquet garni.
Faire une vinaigrette en mélangeant huile, vinaigre, moutarde, sel et poivre.
Couper le saumon en petits morceaux et les réserver au frais.
Egoutter les lentilles cuites et les mélanger aussitôt à la vinaigrette.
Laisser refroidir et les garder au frais.
Répartir les lentilles dans des verrines ou directement dans les assiettes ; ajouter le saumon, le jus du citron vert et la ciboulette.
Vous pouvez essayer une variante avec du haddock.

LE MILLEFEUILLE À LA FRAISE

Ingrédients pour 4 personnes :

- **2 rouleaux de pâte feuilletée**
- **une crème pâtissière maison ou une crème pudding**
- **des fraises et du sucre glace.**

Etaler les pâtes feuilletées et découper des cercles de la grandeur des verrines. Les déposer sur une plaque couverte d'un papier cuisson, les piquer à la fourchette et les cuire 20 mn en surveillant la couleur. Les laisser refroidir hors du four et les saupoudrer de sucre glace.
Alterner, dans les verrines un cercle de pâte, de la crème, des fraises coupées en lamelles et terminer par de la pâte et une fraise.

L'intérêt de cette recette est qu'elle s'adapte aux saisons, vous pouvez changer les fruits comme bon vous semble.

Bon appétit !

Solution des mots croisés de février 2014

CÉLÉBRITÉS ALSACIENNES - N°1

	1	2	3	4	5	6	7	8
1 / 2	B U G A T T I				H E R M E			D
	A				A			R
3 / 4	R	K R A F T			S		D I	E T R I C H
	T	L			E		I	Y
5	H A	E B E R L I			N		N	F
	O	B			F		G	U
6 / 7	L O	E B		B	O C	K E	L	S
	D	R	H	A	R	E	E	
	I		A	N	D	L	R	
			N	G	E	L		
8		K A	S T	L E	R	E		
			I	Y		R		
9					A L	M A	L I	K
						A		
						N		
10			B	A S	H U	N G		

Liste des gagnants du jeu-concours de coloriage Bulletin de février 2014

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

GYE Hugo - HEINRICH Yanis - ARNOLD Jilian - MIESCH Louane - RAHIM Cerine-Nadia
HERRGOTT Valentin - ELMENTHALER Y-Linh - ELMENTHALER Anh-Minh
EGLER Léolo - ARNOLD Léna - SCHUBNEL - - SIMON Maxence - SCHUBNEL - - SIMON Clémence
LAUBER Célia - KAMM Emilie - HENRY Théo - PONAMA Gwen - DALDOSSO Claire

Liste des gagnants des mots croisés Bulletin de février 2014

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Betty ARNOLD - Pierre SCHNEIDER - Paul MARRER - Florence WILHELM - Cindy PONAMA

Mots croisés, proposé par Patrick MARBACH

CELEBRITES ALSACIENNES - n°2

HORIZONTALEMENT :

1 William natif de Mulhouse, réalisateur de "Ben Hur".
2 Général de Louis XVIII, il a sa place à Colmar.
3 De père alsacien, Victor combattit l'esclavage.
4 Pierre fut Maire de Strasbourg et Président de l'UE.
5 Emile fut constructeur d'automobiles.
6 Théodore créa un "bleu".
7 Tomi est dessinateur et littéraire.
8 Jean Frédéric apôtre du progrès social.
9 Bruno d'Eguisheim fut le IXe.
10 Champion du monde, gardien de l'équipe de France.
11 Marcel incarna le cinéma muet.

VERTICALEMENT :

1 Delphine fut Miss France en 2012.
2 Repasseuse à Oderen, Maréchale sans complexe.
3 Chanteur populaire "pour le plaisir".
4 Comédien et acteur, débuta dans "les tontons flingeurs".
5 Chimiste découvre les acétates de la cellulose.
6 Théophile Conrad fabuliste, l'Aveugle des Lumières.
7 Le plus célèbre des praticiens d'Afrique.
8 Roger anime sa "Choucrouterie" strasbourgeoise.
9 Germain fonda le "Barapluie".
10 Miss France, mariée à un célèbre présentateur.
11 Marguerite auteur de la série "Lili".
12 Mathieu Tota alias "Robin des Bois".

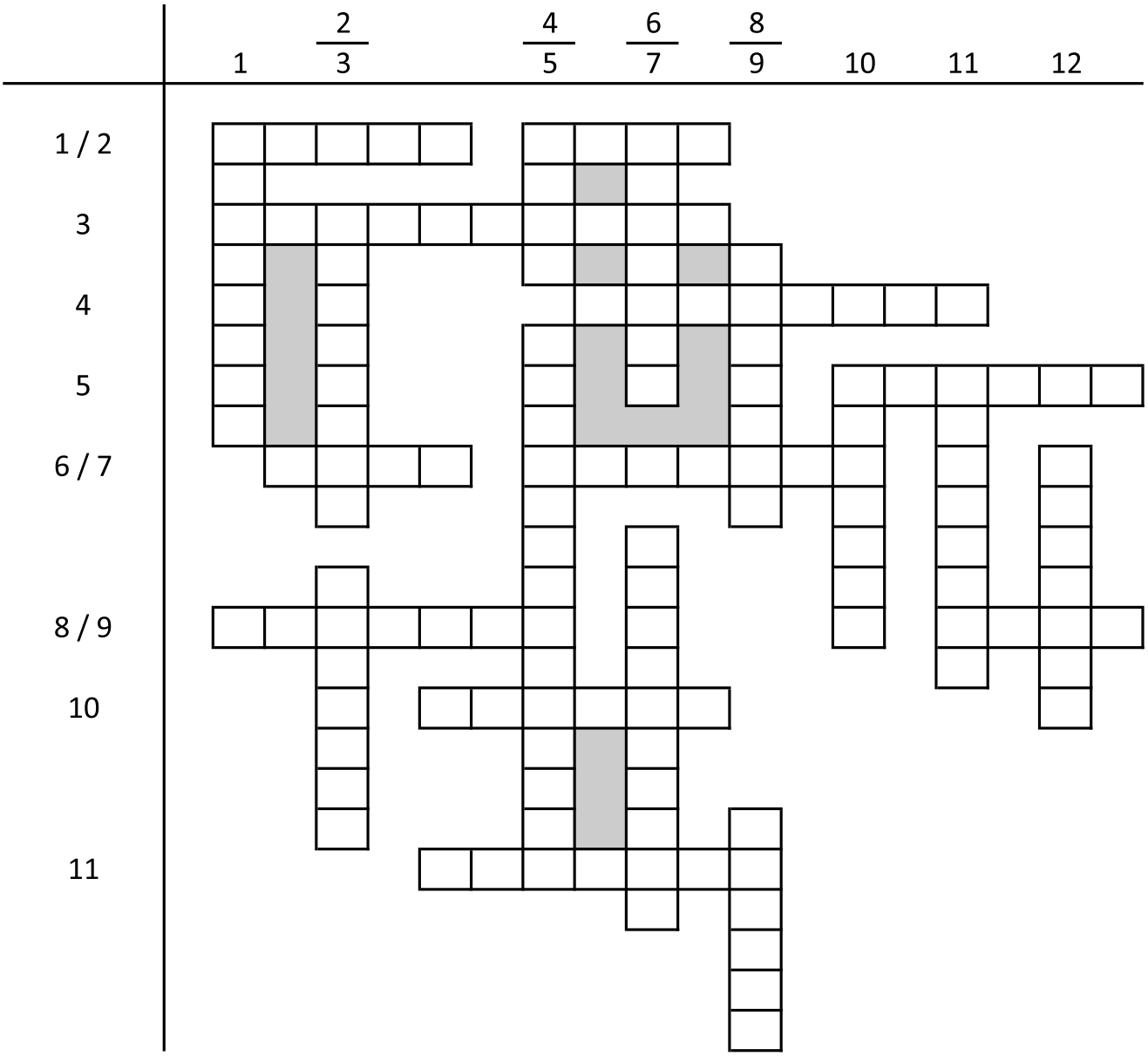

JEU CONCOURS POUR NOS PETITS LECTEURS !

Colorie selon le code couleur

Lettres mélangées

Relie les lettres dans le bon ordre pour retrouver comment je m'appelle.Puis recopie mon nom en bas de page et colorie le dessin !

Je suis un(e) : .....

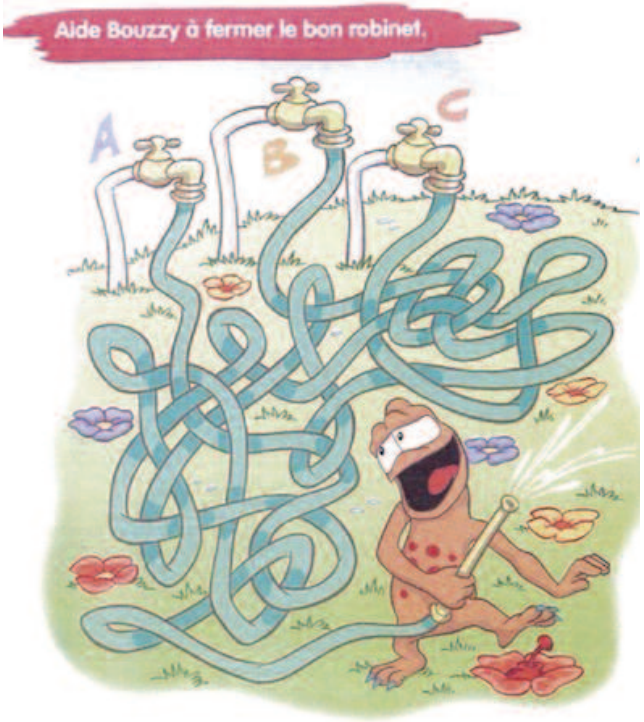

Réponse : tuyau .....

Nom : ..... **Prénom :** .....

Calendrier des manifestations (juin 2014 à décembre 2014)

JUIN	
Dimanche 1er	**Challenge Odr'Anim** à l'Etang des Gentianes
Samedi 7 & dimanche 8	**Quête des Conscrits**
Lundi 16 au vendredi 20	**CirkôMarkstein**
Vendredi 20	**Don du Sang** à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30
Dimanche 22	**Concert Orphéenne** au Foyer Communal de Fellering
Dimanche 22 au vendredi 27	**CirkôMarkstein**
Samedi 28	**Crémation du bûcher** de la St-Jean
Lundi 30	**CirkôMarkstein**
JUILLET	
Mardi 1er au vendredi 4	**CirkôMarkstein**
Dimanche 6	**Rencontre cantonale des Chorales Réunies** à l'Eglise de Mollau
Dimanche 6	**Tir public** au Stand de tir de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
AOÛT	
Dimanche 10	**Fête Champêtre** – Marché aux puces
Vendredi 15	**Procession aux flambeaux** à 21h00
Vendredi 22	**Don du Sang** au Foyer Communal de Fellering de 15h30 à 19h30
SEPTEMBRE	
Lundi 1er au dimanche 7	**Quête du Souvenir Français**
Samedi 13	**Quête du Cercle Ste-Marie**
Samedi 20	**Fermeture de la pêche en rivière**
OCTOBRE	
Samedi 4 & dimanche 5	**Marche populaire** organisée par le Cercle Ste-Marie
Vendredi 17	**Don du Sang** à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30
Dimanche 19	**Bourse des bambins** à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering
Samedi 25	**Théâtre en Alsacien** à la Salle Socio-Educative à 20h30
NOVEMBRE	
Samedi 8	**Théâtre en Alsacien** à la Salle Socio-Educative à 20h30
Lundi 11	**Commémoration** de l'Armistice 1918
Vendredi 14	**Théâtre en Alsacien** à la Salle Socio-Educative à 20h30
Samedi 15	**Concert Orphéenne** à l'Eglise à 20h00
Dimanche 16	**Théâtre en Alsacien** avec Repas Choucroute à la Salle Socio-Educative à 12h00
Vendredi 21 & samedi 22	**Théâtre en Alsacien** à la Salle Socio-Educative à 20h30
Dimanche 23	**Messe de la Ste-Cécile** à 10h00 à l'Eglise de Kruth
Vendredi 28 & samedi 29	**Théâtre en Alsacien** à la Salle Socio-Educative à 20h30
DECEMBRE	
Samedi 6 & dimanche 7	**Bredalamark** – Marché de Noël
Dimanche 7	**Fête Patronale** à l'Eglise à 10h00
Dimanche 14	**Repas de Noël des Aînés**
Dimanche 20	**Soirée Familiale** à la Salle Socio-Educative
Mardi 30	**Don du Sang** à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

Pharmacies de garde (juillet 2014 à octobre 2014)

JUIN 2014

dim 1	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
lun 2	Ph.	St-Jacques (Thann)
mar 3	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mer 4	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
jeu 5	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 6	Ph.	Ginglinger (Cernay)
sam 7	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
dim 8	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
lun 9	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mar 10	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 11	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 12	Ph.	du Marché (Cernay)
ven 13	Ph.	St-Jacques (Thann)
sam 14	Ph.	de la Collégiale (Thann)
dim 15	Ph.	de la Collégiale (Thann)
lun 16	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 17	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mer 18	Ph.	Oberlin (Oderen)
jeu 19	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 20	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
sam 21	Ph.	de la Croisière (Cernay)
dim 22	Ph.	de la Croisière (Cernay)
lun 23	Ph.	du Marché (Cernay)
mar 24	Ph.	St-Jacques (Thann)
mer 25	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
jeu 26	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 27	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
sam 28	Ph.	de la Thur (Moosch)
dim 29	Ph.	de la Thur (Moosch)
lun 30	Ph.	Oberlin (Oderen)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 5 et samedi 7 à St-Amarin, jeudi 12 et samedi 14 à Wesserling, jeudi 19 et samedi 21 à Oderen, jeudi 26 et samedi 28 à Moosch.

JUILLET 2014

mar 1	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mer 2	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
jeu 3	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 4	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 5	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
dim 6	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
lun 7	Ph.	St-Jacques (Thann)
mar 8	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer 9	Ph.	de la Thur (Moosch)
jeu 10	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
ven 11	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
sam 12	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
dim 13	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
lun 14	Ph.	du Marché (Cernay)
mar 15	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mer 16	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 17	Ph.	de la Croisière (Cernay)
ven 18	Ph.	Ginglinger (Cernay)
sam 19	Ph.	Oberlin (Oderen)
dim 20	Ph.	Oberlin (Oderen)
lun 21	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar 22	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 23	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
jeu 24	Ph.	du Marché (Cernay) Moosch
ven 25	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
sam 26	Ph.	St-Jacques (Thann) Moosch
dim 27	Ph.	Ginglinger (Cernay)
lun 28	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 29	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mer 30	Ph.	de la Thur (Moosch)
jeu 31	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 3 et samedi 5 à St-Amarin, jeudi 10 et samedi 12 à Wesserling, jeudi 17 et samedi 19 à Oderen, jeudi 31 à St-Amarin.

AOÛT 2014

ven 1	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 2	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
dim 3	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
lun 4	Ph.	du Marché (Cernay)
mar 5	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mer 6	Ph.	de la Collégiale (Thann)
jeu 7	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
ven 8	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
sam 9	Ph.	Ginglinger (Cernay)
dim 10	Ph.	St-Jacques (Thann)
lun 11	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mar 12	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mer 13	Ph.	Oberlin (Oderen)
jeu 14	Ph.	du Marché (Cernay)
ven 15	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 16	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
dim 17	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
lun 18	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar 19	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mer 20	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 21	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
ven 22	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 23	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
dim 24	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
lun 25	Ph.	Oberlin (Oderen)
mar 26	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mer 27	Ph.	de la Thur (Moosch)
jeu 28	Ph.	du Marché (Cernay)
ven 29	Ph.	St-Jacques (Thann)
sam 30	Ph.	de la Croisière (Cernay)
dim 31	Ph.	de la Croisière (Cernay)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : samedi 2 à St-Amarin, jeudi 7 et samedi 9 à Wesserling, jeudi 14 et samedi 16 à Oderen, jeudi 21 et samedi 23 à Moosch, samedi 30 à St-Amarin.

SEPTEMBRE 2014

lun 1	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mar 2	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mer 3	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
jeu 4	Ph.	de la Collégiale (Thann)
ven 5	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 6	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
dim 7	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
lun 8	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mar 9	Ph.	du Marché (Cernay)
mer 10	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 11	Ph.	de la Croisière (Cernay)
ven 12	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
sam 13	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
dim 14	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
lun 15	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mar 16	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mer 17	Ph.	Oberlin (Oderen)
jeu 18	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
ven 19	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 20	Ph.	de la Thur (Moosch)
dim 21	Ph.	de la Thur (Moosch)
lun 22	Ph.	du Marché (Cernay)
mar 23	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mer 24	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 25	Ph.	de la Croisière (Cernay)
ven 26	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
sam 27	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
dim 28	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
lun 29	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mar 30	Ph.	Oberlin (Oderen)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 4 et samedi 6 à Wesserling, jeudi 11 et samedi 13 à Oderen, jeudi 18 et samedi 20 à Moosch, jeudi 25 et samedi 27 à St-Amarin.

Pharmacies de garde (juillet 2014 à octobre 2014)

OCTOBRE 2014

mer 1	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
jeu 2	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
ven 3	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam 4	Ph.	St-Jacques (Thann)
dim 5	Ph.	Ginglinger (Cernay)
lun 6	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 7	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer 8	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
jeu 9	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 10	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 11	Ph.	de la Collégiale (Thann)
dim 12	Ph.	de la Collégiale (Thann)
lun 13	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mar 14	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mer 15	Ph.	de la Thur (Moosch)
jeu 16	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
ven 17	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
sam 18	Ph.	du Marché (Cernay)
dim 19	Ph.	du Marché (Cernay)
lun 20	Ph.	St-Jacques (Thann)
mar 21	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mer 22	Ph.	de la Croisière (Cernay)
jeu 23	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 24	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
sam 25	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
dim 26	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
lun 27	Ph.	de la Thur (Moosch)
mar 28	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mer 29	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 30	Ph.	de la Collégiale (Thann)
ven. 31	Ph.	du Marché (Cernay)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 2 et samedi 4 à Wesserling, jeudi 9 et samedi 11 à Oderen, jeudi 16 et samedi 18 à Moosch, jeudi 23 et samedi 25 à St-Amarin, jeudi 30 à Wesserling.

NOVEMBRE 2014

sam 1	Ph.	Ginglinger (Cernay) FÉRIÉ
dim 2	Ph.	St-Jacques (Thann)
lun 3	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mar 4	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mer 5	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
jeu 6	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
ven 7	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam 8	Ph.	de la Croisière (Cernay)
dim 9	Ph.	de la Croisière (Cernay)
lun 10	Ph.	de la Collégiale (Thann)
mar 11	Ph.	Oberlin (Oderen)
mer 12	Ph.	du Marché (Cernay)
jeu 13	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 14	Ph.	St-Jacques (Thann)
sam 15	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
dim 16	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
lun 17	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mar 18	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 19	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
jeu 20	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
ven 21	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 22	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
dim 23	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
lun 24	Ph.	Oberlin (Oderen)
mar 25	Ph.	du Marché (Cernay)
mer 26	Ph.	Ginglinger (Cernay)
jeu 27	Ph.	St-Jacques (Thann)
ven 28	Ph.	de la Croisière (Cernay)
sam 29	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
dim 30	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 6 et samedi 8 à Oderen, jeudi 13 et samedi 15 à Moosch, jeudi 20 et samedi 22 à St-Amarin, jeudi 27 et samedi 29 à Wesserling.

A vos plumes !

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessus vos observations, critiques, suggestions ou conseils, et les adresser à la Mairie - 54 Grand'Rue 68830 ODEREN ou par mail : mairie-oderen@wanadoo.fr

Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

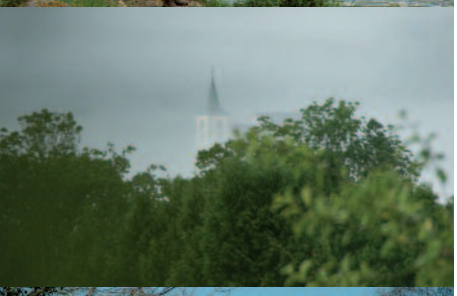

Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable : WYSS Éliane, Adjointe
Crédit photos : Mairie d'Oderen

Imprimé à 700 ex. juin 2014. Bulletin 2 / 3.
Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n° 866

conception & impression **publi-h**
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
Imprimé sur papier recyclé.

OU DEPOSER LES DECHETS SPECIFIQUES ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

KRAGEN Recyclage
68121 URBES *(avant le Viaduc, près du Camping, prendre à gauche)*
☎ 03 89 82 69 00
Port. 06 08 81 88 23

STE TRITER
29 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
☎ 03 89 62 70 00

Plate-forme STGA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
☎ 03 89 75 60 94

AMIANTE

ALSADIS
35 rue de l'Europe - ZI Europe
68700 CERNAY
☎ 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

PLACOPLATRE

CERNAY ENVIRONNEMENT
35 rue de l'Europe - ZI Europe
68700 CERNAY
☎ 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

VERRE DE VITRAGE

Plate-forme SGTA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
☎ 03 89 75 60 94

NUMÉROS UTILES

SAMU	**15**
POLICE SECOURS	**17**
POMPIERS	**18**
GENDARMERIE DE FELLERING	**03 89 82 60 33**
MEDECIN : Docteur LOCATELLI	**03 89 82 78 65**
DENTISTE : Docteur MENY	**03 89 38 77 25**
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	**03 89 39 10 56**
PHARMACIE OBERLIN	**03 89 82 73 33**

SERVICES

Les tarifs suivants s'appliquent en 2014 :

- Photocopie A4 0.25 €
- Photocopie A3 0.50 €

PLANNING DES COLLECTES À ODEREN - ANNEE 2014

ENCOMBRANTS NON METALLIQUES (OME)

- Vendredi 28 février
- Vendredi 25 avril
- Vendredi 27 juin
- Vendredi 26 septembre
- Vendredi 28 novembre

Les sortir la veille

ENCOMBRANTS METALLIQUES

- Vendredi 28 mars
- Vendredi 16 mai au Markstein
- Vendredi 24 octobre + Markstein

Les sortir la veille

D 3 E

- Samedi 15 mars
- Samedi 7 juin
- Samedi 6 septembre
- Samedi 15 novembre

8h30-11h30 à WESSERLING

D M S

- Samedi 12 avril
- Samedi 11 octobre

8h30-11h30 à WESSERLING

COLLECTES PARTICULIÈRES DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Le lundi 9 juin étant un jour férié, la collecte d'OM aura lieu le Samedi 7 juin
- Le lundi 14 juillet étant un jour férié, la collecte d'OM aura lieu le Vendredi 11 juillet

Les sortir la veille

HORAIRES POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Les horaires d'accueil du public à la Mairie sont :

- Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Tél : 03 89 82 60 53